ÉNONCÉ THÉORIQUE - PROJET / MÉMOIRE

Master 2 – Architecture
Année universitaire 2026–2027

Enseignant responsable et coordinateur :
Bouchair Ammar
Professeur en architecture
E-mail : abouchair@univ-jijel.dz

I-INTRODUCTION GENERALE (logique du projet)

I-1-Contexte :

Définition. Le contexte décrit les conditions dans lesquelles le travail prend place. Il répond à la question : *où et dans quelle situation ?* Il décrit sans critiquer : le jugement relève du constat.

Contenu, de l'échelle large à l'échelle fine :

- **National** : politique publique, programme ou dynamique liés au type d'équipement, textes de référence
- **Régional et local (Jijel)** : situation géographique, climat, paysage, population, activités, potentiels
- **Thématique de l'atelier** : lien avec « Architecture, environnement et technologie » (climat, énergie, durabilité)
- **Disciplinaire (si pertinent)** : débats sur l'architecture durable, la transition énergétique, l'adaptation au climat

Formulation type. « Dans le contexte de [dynamique nationale], la wilaya de Jijel se caractérise par [atouts]. Dans le même temps, [évolution ou pression]. Ce contexte place [type de projet] au cœur de [thématique]. »

Longueur. 10 à 15 lignes, sélectives : ne retenir que ce qui prépare le constat.

À éviter. Une histoire générale de la ville sans lien avec le sujet, ou un jugement déjà formulé.

I- 2- Constat :

Définition. Le constat identifie ce qui pose question dans le contexte : un dysfonctionnement, une carence, une contradiction, un potentiel inexploité ou une lacune dans les connaissances.

Méthode : un bon constat suit le schéma **observation → preuve → conséquence**.

Formulation type. « On observe que [fait précis, chiffré, sourcé]. Cette situation engendre [conséquence]. Or [potentiel ou besoin non satisfait]. »

Longueur. 3 à 5 constats courts, classés du plus général au plus proche du projet.

À éviter.

- Un constat sans source
- Un constat qui contient déjà la solution (« il manque un centre » est une réponse, pas un constat)
- Des constats sans lien entre eux : ne retenir que ceux qui conduisent à une seule problématique

I-3-Problématique :

Définition. La problématique transforme le constat en **une question centrale**, précise, contextualisée et traitable.

Quatre ingrédients :

1. L'**objet** (type de projet ou phénomène)

2. Le **lieu** (Jijel ou site précis)
3. Le **problème central** issu du constat
4. L'**angle** de la thématique (environnement, technologie, confort, énergie…)

Formulations types :

- Projet : « Comment concevoir [objet] à [lieu] qui [répond au problème] grâce à [angle] ? »
- Mémoire : « Dans quelle mesure [facteur] influence-t-il [phénomène] dans [contexte] ? »

Quatre tests de qualité :

- Elle n'appelle pas une réponse par oui ou non.
- Elle n'est pas un simple thème (« le centre de… à Jijel » n'est pas une problématique).
- Elle n'est ni trop large, ni trop étroite.
- Elle découle du constat sans saut logique.

Option. Une question centrale suivie de deux ou trois questions secondaires, qui structureront l'analyse, le programme et la conception.

4-Enjeux :

Définition. Les enjeux répondent à : pourquoi cette problématique est-elle importante ? Qu'y a-t-il à gagner ou à perdre ?

Méthode. Un enjeu par ligne, classé par domaine et relié à un constat :

Domaine	Question
Environnemental	Que préserve-t-on ? Quelle énergie, quelle eau, quel impact ?
Architectural et paysager	Quelle qualité spatiale, quelle intégration au site ?
Urbain	Quel rôle dans la ville, quelles relations ?
Social et culturel	Qui en bénéficie, quelle identité ?
Économique	Quelle attractivité, quels coûts, quelle durabilité ?
Technique	Quelles performances, quelles contraintes ?

Formulation type. « L'enjeu [domaine] est de [verbe d'action] [ce qui est en jeu], car [lien avec le constat]. »
Longueur. 3 à 5 enjeux, uniquement ceux qui sont réellement liés à la problématique.
À éviter. Répéter le constat, confondre enjeu et objectif (l'enjeu dit *pourquoi c'est important*, l'objectif dit *ce que l'on veut atteindre*), ou lister tous les domaines par automatisme.

5-Objectifs :

Définition. Les objectifs disent ce que l'on cherche à atteindre.
Structure :

- **1 objectif général** : l'ambition globale, qui répond directement à la problématique
- **3 à 5 objectifs spécifiques** : hiérarchisés du plus important au moins important, ils détaillent l'objectif général

Règles de formulation :

- Un verbe d'action orienté résultat (assurer, garantir, réduire, intégrer, offrir, valoriser, améliorer)
- Un résultat observable, vérifiable à la fin du travail
- Chaque objectif répond à un enjeu

Règle essentielle : objectif ≠ solution.

Objectif (à écrire)	Solution (à ne pas écrire ici)
Améliorer le confort thermique d'été	Utiliser la ventilation naturelle
Réduire la consommation d'énergie	Installer des panneaux solaires
Intégrer le projet au relief	Construire en terrasses

Les solutions viendront dans les hypothèses ou dans la conception.
Test : si votre phrase répond à « comment ? », c'est une solution. Si elle répond à « pour obtenir quoi ? », c'est un objectif.

6-Hypothèses :

Définition. Une hypothèse est une **réponse provisoire** à la problématique, que l'analyse et la conception devront vérifier. Elle est facultative : en projet architectural, on parle souvent d'*orientations*.
Formulations types. « Si [stratégie ou condition], alors [effet attendu] » ou « [Stratégie] permettrait de [résultat] ».
Règles :

- 2 ou 3 hypothèses, chacune liée à un objectif
- Chacune est **vérifiable** : analyse du site (diagramme de Givoni, température sol-air, ensoleillement), projets de référence ou comparaison de variantes
- Elles restent **provisoires** : une solution détaillée ne doit pas être présentée comme déjà démontrée

Lien avec la suite. Dans la synthèse générale, chaque hypothèse sera reprise pour dire si elle est confirmée, nuancée ou écartée. C'est ce retour qui justifie sa place dans l'introduction.
À éviter. Une hypothèse invérifiable (« le projet sera beau »), qui répète un objectif ou qui est déjà tenue pour vraie.

II-CADRE THÉMATIQUE

Introduction

1-Motivation du choix du thème
2-Définition du projet
3-L'évolution de ce type de projets nationalement et localement
4-Classement de ce type de projets selon certain critères : nature, localisation, capacité d'accueil….
5-Les problèmes et les carences en Algérie et à Jijel
6- Lien du projet avec la technologie : concepts de durabilité, d'écologie, systèmes passifs, matériaux, énergie, gestion de l'eau.

Synthèse

III- DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE : ANALYSE ET CONCEPTION

III-1 CHOIX DU SITE

Axe d'analyse	Contenu
Critères de choix	Capacité, accessibilité, visibilité, relations urbaines, potentialités, contraintes (Liste de critères)
Présentation de 2 ou 3 sites candidats	Localisation et caractéristiques de chacun (Cartes + fiches)
Comparaison et justification	Notation des sites selon les critères (Tableau comparatif)
Site retenu	Pourquoi ce site répond à la problématique (Paragraphe argumenté)

III-2 ANALYSE DU SITE ET DU TERRAIN

-SITE (de l'échelle large vers l'échelle fine)

Échelle	Axe d'analyse	Contenu
Territoriale	Localisation géographique	Situation régionale, communale, limites
	Contexte historique	Évolution du lieu et de la ville
	Contexte urbain	Structure, armature, équipements, fonctions
Quartier	Environnement immédiat	Voisinage, usages, activités
	Accessibilité	Voiries, transport, flux, accès au site
	Cadre bâti	Typologie, gabarits, style, matériaux, état
	Analyse urbanistique	Tissu, îlots, espaces publics, paysage urbain
	Instruments d'urbanisme	PDAU, POS, servitudes, gabarits, CES/COS
Site	Cadre naturel et topographie	Limites, morphologie, pentes, végétation, hydrologie
	Climat	Températures, humidité, ensoleillement et course solaire, vents dominants, pluviométrie
	Lecture bioclimatique	Diagramme de Givoni
	Réseaux et VRD	Eau, assainissement, électricité, gaz, télécom

	Nuisances	Bruit, pollution, vis-à-vis, vents forts
	Vues et perceptions	Vues vers et depuis le site, panoramas
	Synthèse partielle	Atouts et contraintes du site

-TERRAIN

Axe d'analyse	Contenu
Fiche d'identité	Superficie, forme, dimensions, orientation (plan coté)
Pentes, sol et accès	Relief, nature du sol, accès existants et possibles
Vues et ensoleillement du terrain	Vues, ombres portées, vents
Synthèse du terrain	Contraintes et potentialités propres au terrain

III-3 ANALYSE CRITIQUE DES PROJETS DE REFERENCE

Analyse de deux projets de référence (un projet publié et un projet réalisé) selon la grille suivante:

Axe d'analyse	Contenu
Fiche d'identité	Lieu, architecte, date, surface, client
Contexte	Climat, site, relation au paysage
Programme	Fonctions, surfaces, usagers
Parti architectural	Concept, implantation, volumétrie
Organisation fonctionnelle	Circulations, relations spatiales
Stratégies environnementales	Orientation, ventilation, protections, énergie, eau
Matériaux et construction	Structure, enveloppe, mise en œuvre
Limites et critiques	Ce qui fonctionne moins bien
Enseignements	Ce qui est retenu pour le projet et son utilité

III-4 ANALYSE PROGRAMMATIQUE

Axe d'analyse	Contenu
Usagers et besoins	Catégories d'usagers, besoins, effectifs, saisonnalité (Tableau usagers → besoins)
Fonctions, relations, flux	Liste des fonctions, relations, flux de personnes et de service (Matrice de relations)
Exigences	Confort thermique, éclairage naturel, acoustique, sécurité incendie, accessibilité PMR (Tableau d'exigences)
Organigramme fonctionnel et spatial	Relations entre espaces (Organigrammes)
Tableau des surfaces retenues	Justifié par des normes ou des exemples : Tableau (espace, nombre, surface unitaire, total, source)
Objectifs et intentions architecturaux	Principes qui justifient le programme et les surfaces

III-5 SYNTHESE GÉNÉRALE ET CRITÈRES DE CONCEPTION

Axe d'analyse	Contenu
Contraintes, potentialités, besoins	Croisement de l'analyse du site, des références et du programme (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces)
Critères de conception	Liste hiérarchisée, chacun rattaché à un objectif (Tableau « critère → source → objectif »)

III-6 APPROCHE CONCEPTUELLE

Axe d'analyse	Contenu
Genèse du parti architectural	Idée directrice, concepts (schéma de principes)

Principes d'implantation et d'orientation	Rapport au site, au soleil, aux vents, aux vues
Volumétrie et circulations	Forme, compacité, organisation des flux
Paysage	Espaces extérieurs, végétation, relation au littoral
Stratégies environnementales	Passives et actives, énergie, eau, matériaux
Structure et construction	Système constructif, adaptation au risque sismique
Esquisses et variantes	Au moins deux variantes
Choix argumenté	Variante retenue et ajustements

IV-RÉFÉRENCES ET SOURCES

-Bibliographie (ouvrages, articles, textes réglementaires, thèses)
-Source de chaque carte, image, donnée et photo (auteur, date, lien)
-Liste des figures et tableaux